



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE PRÉSIDENT
THE SPEAKER

OTTAWA, CANADA
K1A 0A6

Le 20 décembre 2023

Eric Janse
Greffier de la Chambre des communes
Secrétaire du Bureau de régie interne
227-N, Édifice de l'Ouest
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Eric.Janse@parl.gc.ca

Cher Monsieur Janse,

Je vous adresse cette lettre en votre qualité de secrétaire du Bureau de régie interne et je vous demanderai de communiquer cette lettre aux autres membres du Bureau.

Je comprends que le secrétariat du Bureau a récemment reçu une plainte concernant mon utilisation potentielle des ressources de la Chambre des communes d'une manière contraire au *Règlement administratif relatif aux députés* en ce qui concerne une vidéo diffusée lors d'une convention d'un parti politique provincial. Je comprends que la pratique lorsqu'une telle plainte est déposée est que l'Administration de la Chambre examine la question et fasse rapport de ses conclusions et recommandations au Bureau. De plus, comme vous le savez, cette question a fait l'objet de nombreuses discussions publiques et a aussi été discutée dans le récent rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre intitulé Participation publique du Président à un événement du Parti libéral de l'Ontario, présenté à la Chambre des communes le 14 décembre 2023.

Conformément aux articles 12(4) et 13 du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*, je désire informer le Bureau que mon intérêt personnel peut être affecté par cette affaire et que, par conséquent, je me récuserai et ne participerai pas aux délibérations du Bureau, incluant les débats et les votes, en lien avec cette affaire.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur Janse, l'assurance de ma considération distinguée.

L'hon. Greg Fergus, C.P., député